

MODIFICATION DU

Cette modificat
sous-orientatio
ainsi qu'un figu

Ce projet est fa
qui jusqu'à ce
pour sa riches
Faunistique et
qui viennent :

La garrigue p
la qualité de

Cette zone e
de rares esp

Cette zone l
changemen
surtout en

Déclasser c

Compte te
l'emprise
des servic

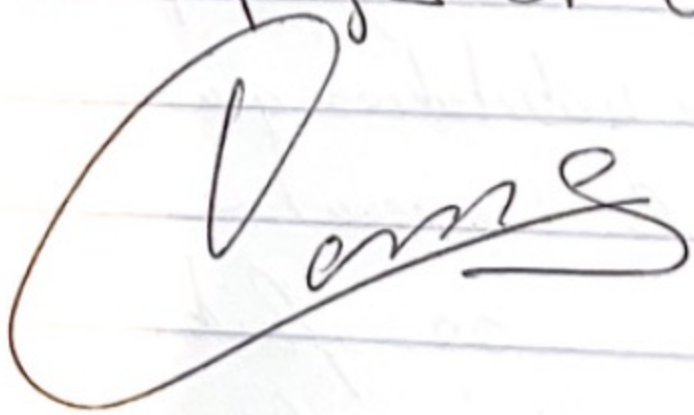
Le projet
comport
raisonna
cité choi
moindre

Un proje
terrains
proprié
Nîmois

Le 23/05/2025 j'ai remis au Commissaire
Enquêteur les remarques de Monsieur Stéphane
GUILLEMIT et de moi-même Denis
BRUYERE sur cette modification de Pui



Je remet aujourd'hui le 23 Mai 2025
le mémoire du Comité du Nas
Praden de 168 pages et deux pages
Vallées.



Nous nous opposons au projet de la ferme photovoltaïque
sur le Montrodies, par contre nous ne sommes pas contre
les panneaux photovoltaïques, mais pas à cet endroit qui
est une zone protégée et classée en temps que zone boisée
classée (ZNIEFF). Pourquoi détruire plus de 14 hectares
de garrigue, alors qu'il y a de la place ailleurs sur
les parkings, dans la plaine et sur les toits.
Ce projet est surdimensionné par rapport à la ville
de Margueritte. Sans rentrer dans le détail nous pensons
(suite à diverses études) que des risques d'incendie et d'inon-
dation peuvent être à l'origine de ce projet après cette
installation. Sans parler de la faune et de la flore qui vont
être impactées par ce nouvel environnement.

HUM

FIDELTAIRE - AMITRANO



6 Registre d'enquête publique

23/05/2025

La garrigue
en détruire
offense aux
out de friche
près son
habitants
espèces un
sans repre
une ferti
doute l
ce lieu
qui au
par King
Ce pa
tel